



Le Saint-Siège

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE CHALDÉENNE
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Lundi, 6 octobre 1980

*Béatitude
et Vénérables Frères,*

Vous accueillir à l'occasion de votre visite aux tombeaux des Apôtres m'est une joie profonde.

C'est en effet dans cette illustre Ville de Rome que le Prince des Apôtres versa son sang. Et son martyr fit de cette même cité le Siège de l'Église qui préside à la Charité et la Chaire de Vérité destinée à affermir les autres Frères.

Notre rencontre veut être un moment béni du Seigneur pour exprimer à Votre Béatitude et aux Évêques de l'Église Chaldéenne mes sentiments de satisfaction pour votre ardeur à répandre la Parole de Dieu et pour votre zèle pastoral au service des communautés chrétiennes qui vous sont confiées.

Je suis certain qu'en rentrant dans vos diocèses, plus que jamais dans l'attente de votre présence et de votre affectueux dévouement, étant donné les circonstances, vous travaillerez avec un élan nouveau à l'expansion du règne de Dieu, qui est un règne d'amour et de paix.

Votre souci fondamental sera sans doute d'encourager votre Église à donner un témoignage chrétien, résolu et fidèle. Dans ce but, la réforme souhaitée de la liturgie, à réaliser selon les indications du Saint-Siège en vue de favoriser une plus grande participation des fidèles à la célébration des mystères divins, sera certainement utile.

Cette œuvre, Vénérables Frères, vous concerne au premier chef, ainsi que vos diligents

collaborateurs, les prêtres engagés au service pastoral des communautés chrétiennes, afin qu'un culte agréable soit rendu à Dieu et que l'estime et l'amour des choses célestes soient communiqués aux âmes.

Je souhaite que le Seigneur vous bénisse, en vous accordant des vocations de plus en plus nombreuses, qui, par voie de conséquence, exigeront de vous une obligation permanente de veiller à leur formation spirituelle et intellectuelle adéquate.

Il m'est agréable de souligner aussi la présence et le travail accompli par les Congrégations religieuses. C'est grâce à elles que l'idéal de perfection évangélique resplendit pour l'honneur et le service de l'Eglise Chaldéenne. Aux religieux et aux religieuses, j'exprime ma joie et mes encouragements à aller toujours plus loin dans leur vie de piété et de charité, conformément aux normes données par le Concile Vatican II et aux nouvelles exigences pastorales. Qu'ils s'efforcent de réaliser leur "mise à jour", judicieusement et qualitativement, afin de parvenir à un véritable renouveau de vie spirituelle et à une meilleure insertion dans les activités pastorales, en harmonie avec le caractère particulier de chaque Institut et sous la conduite éclairée de la Hiérarchie.

Que la rencontre d'aujourd'hui avec vous tous - rencontre visiblement collégiale autour du Vicaire du Christ - soit un stimulant à vivre ensemble votre labeur pastoral, quel que soit le pays où vous avez mission de l'accomplir. Le Saint-Siège apprécie ces rencontres au plan national, sous forme d'Assemblées ou de Conférences épiscopales, même entre rites différents. Celles-ci correspondent en effet aux directives du Concile Vatican II et constituent un instrument efficace et pratiquement indispensable, si l'on veut garantir une unité d'action entre plusieurs pays et maintenir l'harmonie et l'entente fraternelle entre les divers rites "dans les liens de la paix". Et tout cela peut se faire sans nullement porter atteinte aux attributions du Patriarche et de son Synode.

Je veux enfin saisir l'occasion pour vous assurer que le Saint-Siège fera tous les efforts possibles pour procurer une assistance religieuse plus appropriée aux fidèles des rites orientaux, actuellement disséminés dans toutes les parties du monde.

A vous, Béatitude et chers Frères dans l'épiscopat, à vous Prêtres, Religieux et Religieuses, à vous tous, fidèles de l'Église Chaldéenne, je renouvelle l'assurance de ma profonde affection et j'adresse une paternelle Bénédiction Apostolique.